



A M. Fulgence
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale
des Hauts-de-Seine,

Objet : Exercice départemental PPMS

A Courbevoie, le vendredi 14 avril 2023

Monsieur le Directeur Académique,

Les écoles du nord du département ont reçu hier après-midi, jeudi 13 avril, un mail de Monsieur le Secrétaire Général indiquant qu'un exercice départemental "Risques majeurs naturels et technologiques" pour les écoles des bassins de Gennevilliers, Neuilly-sur-Seine et Nanterre aura lieu le mardi 18 avril de 9h30 à 12h.

Cette information a été envoyée le jour d'un mouvement de grève interprofessionnelle, certain.es collègues directrices ou directeurs n'auront donc connaissance de cette information que deux jours ouvrés avant cet exercice obligatoire.

Après trois années sans pouvoir l'organiser pour cause de pandémie, les directrices et directeurs d'écoles devront le mettre en œuvre dans des conditions d'urgence. Vous n'ignorez pas à quel point ces dernier.es sont sollicité.es par les différentes commandes institutionnelles à cette période de l'année (procédures de poursuite de scolarité, de passage en 6ème, de stage de remise à niveau,...) sans compter en maternelle les rendez-vous d'accueil des futurs élèves de petites section, etc.

Cet exercice met également à mal tous les événements prévus à cette date : sorties, activités sportives, spectacles, etc. La communication aux parents, elle aussi, va devoir se faire dans l'urgence. A la dernière minute, les parents des élèves à besoins éducatifs particuliers devront reporter les prises en charge de mardi prochain.

La difficulté sera encore plus grande pour nos collègues directrices et directeurs de petites écoles peu déchargé.es de classe et/ou débutant.es dans la fonction. Faire le point sur la mise en œuvre de cet exercice en si peu de temps, réunir son équipe et organiser le service afin d'être efficace en deux jours seulement nous paraît absolument impossible.

Pour les plus expérimenté.es, la tâche sera également très lourde puisque la plupart des équipes enseignantes ainsi que celles des collectivités locales ont changé depuis trois ans.

Comment expliquer que lors des précédents exercices (jusqu'en 2019), la date commune était communiquée plusieurs mois à l'avance ? Pourtant à l'époque, ce rendez-vous important devenu systématique nécessitait moins de préparation qu'après trois ans sans le mettre en œuvre.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que de nombreuses écoles du nord du département ne seront pas en capacité de l'organiser, d'autres l'organiseront dans des conditions dégradées étant donné les délais extrêmement courts que vous leur imposez.

A l'heure où les organisations syndicales ne cessent de dénoncer l'alourdissement de la charge de travail des directeurs et directrices, et à la lumière des différents arguments précédemment cités, nous vous demandons de reporter cet exercice dans des délais raisonnables de façon à ce que les équipes puissent l'organiser dans de bonnes conditions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre attachement au service public d'éducation.

FSU-Snuipp, Snudi FO, CGT Educ'action, Sgen-CFDT, SE-Unsa, Sud Education